

Le 13 octobre 2021.

Vu l'arrêté du Gouvernement Wallon de pouvoirs spéciaux n°30, organisant la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 21 octobre 2021 à 20h00** en la salle de la Liberté.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

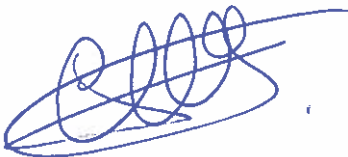
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 09/09/2021 ;
02. Achat d'une cellule de columbarium – Approbation ;
03. Budget Communal 2021 – Modification budgétaire n°2 – Approbation ;
04. Budget CPAS 2021 – Modification budgétaire n°2 – Approbation ;
05. Budget CPAS 2022 – Approbation ;
06. Marché public – Aménagement de trottoirs rue Jules Stiernet à Omal - Approbation des conditions et du mode de passation ;
07. Fabrique d'église de Boëlhe – Modification n°1 Budget 2021 – Approbation ;
08. Stérilisation des chats errants – Approbation d'une convention – Ratification ;
09. Encaisse receveur – prise d'acte.
10. Marché public – Assurance hospitalisation – Modification - Prise d'acte.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – Recrutement au poste de direction - Approbation;
02. Personnel enseignant – Ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

